

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris, le 12 janvier 2021

La Société Forestière de la Caisse des Dépôts rejoint l'initiative Entreprises Engagées pour la Nature et se dote d'un plan d'action pour accélérer la restauration et la préservation de la biodiversité en forêt.

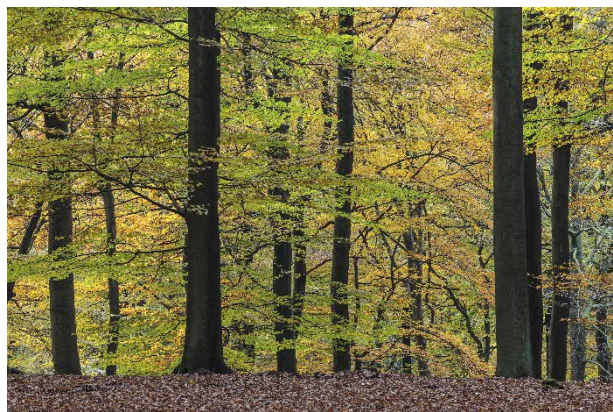
La Société Forestière de la Caisse des Dépôts a adhéré, le 12 décembre 2019, au programme Entreprises Engagées pour la Nature et a formalisé un plan d'action pluriannuel dont la recevabilité est actuellement à l'examen par l'OFB. Engagée de longue date dans la promotion d'une sylviculture responsable et durable, la Société Forestière profite de ce programme pour placer la biodiversité au centre de ses priorités et démontrer qu'elle sait préserver, restaurer voire produire de la biodiversité là où elle intervient. Notre engagement se fait conjointement avec celui du groupe Caisse des Dépôts qui se dote, aujourd'hui, de son plan d'action EEN.

Le changement climatique a conduit la Société Forestière à réviser en profondeur les modèles de production de la ressource bois et à reconnaître la biodiversité comme révélateur de résilience et de santé des écosystèmes.

Cette démarche est initiée depuis plusieurs années, la priorité de la Société Forestière est désormais de changer d'échelle. A titre d'illustration, nos stratégies d'actions « biodiversité » s'appliqueront non seulement à l'échelle d'un propriétaire et de son patrimoine mais aussi à celle de la parcelle forestière.

Cet engagement traduit notre volonté de conduire une sylviculture responsable et innovante avec, pour boussole, le respect du principe de multifonctionnalité des forêts françaises reposant sur la fourniture constamment renouvelée de bois associée au développement de tous les services écosystémiques qu'offre la forêt, tout en portant une attention constante aux attentes de l'ensemble des parties prenantes.

« Nos techniciens et ingénieurs forestiers sont chaque jour sur le terrain pour observer, comprendre et, enfin, imaginer la forêt de demain : celle qui sera plus résiliente au changement climatique, qui préservera le mieux les écosystèmes et qui, au-delà de la production de bois, ressource durable et renouvelable par excellence, saura faire profiter de ses bienfaits le plus grand nombre. La Société Forestière a été pionnière dans la mise en œuvre de nouvelles sylvicultures intégrant les problématiques climatiques et les impacts sur la biodiversité. Aujourd'hui, elle s'engage avec EEN à changer d'échelle ! », annonce Gilles Seigle, Président- Directeur Général de la Société Forestière.



Nous avons ainsi élaboré une série d'engagements articulés autour de deux axes :

- Mieux connaître la biodiversité des patrimoines gérés et faire évoluer nos pratiques afin de réduire au maximum l'empreinte de nos interventions sylvicoles.
- Accompagner nos clients vers des choix de pratiques sylvicoles ou d'itinéraires forestiers plus appropriés à la préservation, à la restauration voire à la production de biodiversité.

A cette fin, nous avons construit une offre permettant à nos clients de mieux connaître la biodiversité de leur patrimoine mais, surtout, de la mettre en valeur. Cette offre leur sera, et c'est l'objet de nos engagements, systématiquement présentée. Un état des lieux initial sera alors établi et une stratégie assortie d'objectifs cibles définie.

Trois engagements transversaux complètent le dispositif :

- Devenir gestionnaire de groupe de l'écocertification FSC d'ici 2023 et proposer cette certification à nos clients propriétaires forestiers.
- Former l'ensemble de nos collaborateurs de terrain à la prise en compte des enjeux de la biodiversité et à la collecte des indicateurs associés.
- Impliquer les directeurs de la Société Forestière au succès de ces engagements par l'introduction d'une part de leur rémunération variable indexée sur l'atteinte des objectifs définis.

Nos actions prioritaires reposent ainsi sur 4 piliers :

1. Promouvoir la première diversité en forêt : la diversité d'essences et de pratiques sylvicoles.
2. Mieux connaître et mesurer la biodiversité des patrimoines grâce à l'inventaire d'indicateurs nous permettant de qualifier la présence de biodiversité en forêt.
3. Faire progresser la biodiversité au sein des patrimoines par l'intermédiaire d'aménagement de trames vertes ou bleues, de Paiement pour Services Environnementaux ou de partenariats experts pour la réalisation de programmes spécifiques de protection de la nature ou de restauration de certains habitats.
4. Atténuer l'empreinte des travaux sylvicoles, notamment en minimisant le tassement des sols et en assurant la protection de nids d'espèces prioritaires.

Qui sommes-nous ?

Acteur de référence de la filière forêt-bois depuis 1966, la Société Forestière construit pour ses clients, en France et à l'international, une gamme innovante et unique de solutions et de services intégrés, nourrie de l'expérience de terrain développée par ses collaborateurs.

Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, agréée par l'AMF, elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, de Groupements Forestiers et de particuliers.

Intervenant sur plus de 300 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près du patrimoine de ses clients grâce à son réseau d'agences régionales. Sa gestion durable est certifiée ISO 9001 et ses forêts sont éco-certifiées PEFC.

Mobilisée sur des projets de territoires, elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (puits de carbone, régulation de la température et de l'humidité, ...) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local...).

Plus d'informations sur : [www.forestiere-cdc.fr](http://www.forestiere-cdc.fr)

Contact Presse

Sophie Lestonnat

01.40.39.81.06

[sophie.lestonnat@forestiere-cdc.fr](mailto:sophie.lestonnat@forestiere-cdc.fr)